



## VIDE GRENIER

Espace Kermaria

LE FOLGOËT

Dimanche 1er décembre 2019

De 9h à 17h

Organisé par l'APE de l'école Jacques Prévert de Lesneven

Entrée 1,50 € (gratuit pour les - de 12 ans)

Renseignements et inscriptions exposants :

[ape.prevert.lesneven@gmail.com](mailto:ape.prevert.lesneven@gmail.com) ou 06 95 87 39 29

3 € le mètre linéaire

2 € le portant (non fourni)

---

### Fiche d'inscription vide-grenier LE FOLGOËT 01/12/19

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tel : .....

Mail : .....

Nombre de mètres : .....

Portant : Oui / Non

*(Règlement par chèque à l'ordre de APE Jacques Prévert Lesneven)*

✓ J'ai lu et j'accepte le règlement (ci-contre)

✓ J'atteste sur l'honneur ne pas avoir exposé à plus de 2 vide-greniers dans l'année

✓ J'ai bien noté qu'aucun remboursement ne pourra avoir lieu à moins d'une semaine du vide-grenier

✓ Je joins obligatoirement une copie d'une pièce d'identité à ma réservation

Fait le : ..... à .....

Signature :

## Règlement

### Vide-grenier Le Folgoët 1er décembre 2019

1/ l'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre public

2/ les exposants s'engagent à recevoir le public à 9h et de ne pas quitter la salle d'exposition avant 17h (**ouverture pour les exposants dès 7h**)

3/ les objets et collections déballés appartiennent, et sont sous la responsabilité, du vendeur en cas de vol ou de préjudice

4/ les objets fonctionnant à piles doivent être présentés en état de marche afin de les essayer

5/ les transactions ne peuvent se faire que dans les emplacements réservés

6/ les tables sont louées aux exposants qui seront tenus responsables des éventuelles dégradations. Les dommages sont payables immédiatement. Merci de bien vouloir nettoyer vos tables avant de partir

7/ l'APE se réserve le domaine de la restauration

8/ toute réservation ne sera effective qu'après réception du règlement, **ET de la copie d'une pièce d'identité** (carte d'identité, passeport ou permis)

9/ les priorités d'inscriptions et d'emplacements seront déterminées par ordre d'arrivée des **dossiers d'inscriptions complets** chez l'organisateur

10/ il est interdit de fumer dans la salle

11/ il est interdit de vendre de la nourriture

12/ nos amis les animaux ne sont pas acceptés

13/ toute annulation à moins d'une semaine du vide-grenier ne pourra donner lieu à aucun remboursement